

LE GRAND LYON. LA MOBILITÉ : UNE PROBLÉMATIQUE INTERCOMMUNALE

1er mars 2010

Fiche d'expérience

LE GRAND LYON

«Mobilité urbaine pour tous»

LA MOBILITÉ : UNE PROBLÉMATIQUE INTERCOMMUNALE

MOTS CLÉS
MOBILITÉ, INSERTION PROFESSIONNELLE

15, rue Croixblanche
63200 Saint-Genès
profession.banlieue@ccs-lodan.fr
www.professionbanlieue.org

MARS 2010

Depuis 1997, la communauté urbaine du Grand Lyon se mobilise autour des problèmes de mobilité que rencontrent les habitants de son territoire, notamment ceux vivant dans les quartiers en difficulté. Ces problèmes sont en effet des freins à l'accès à l'emploi identifiés et reconnus par l'ensemble des acteurs du monde de l'insertion professionnelle. Sur l'agglomération, en 2008, seulement 20 % des personnes en difficulté d'insertion professionnelle sont motorisés. En 2009, soutenue par la dynamique Espoir Banlieues, l'agglomération franchit une nouvelle étape en développant une plateforme intercommunale d'insertion et de mobilité visant la structuration des acteurs de la mobilité. Son objectif est de rendre plus lisible et cohérente l'offre de transport à disposition des habitants.

En 1997, dans le cadre du programme européen d'initiative communautaire URBAN, des actions spécifiques sont mises en œuvre pour favoriser les déplacements des populations en difficulté d'insertion à l'échelle de dix sites de l'Est lyonnais.

Le Grand Lyon et l'État confient une mission d'assistance technique au PLIE Uni-Est (Plan intercommunal pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de l'Est lyonnais). Son objectif est d'aider les demandeurs d'emploi à trouver un emploi durable en développant des actions de formations ciblées et des actions qualifiantes et en tentant de favoriser la mobilité.

Le PLIE Uni-Est intervient sur douze communes et s'appuie sur une coopération intercommunale qui favorise la mise en réseau des acteurs et le décloisonnement des territoires. Le public du PLIE est très dépendant des transports en commun, ce qui peut constituer un frein supplémentaire dans l'accès à l'emploi et sa pérennité. Des aides financières à la mobilité sont accordées aux demandeurs d'emploi pour les déplacements en transports en commun ou pour l'obtention du permis de conduire. Même s'il est très difficile d'en mesurer l'impact direct, elles peuvent faciliter le retour à l'emploi.

La première mission du PLIE se traduit très concrètement par la mise en place de locations de deux roues et une offre de transports à la demande.

Depuis 1997, la communauté urbaine du Grand Lyon se mobilise autour des problèmes de mobilité que rencontrent les habitants de son territoire, notamment ceux vivant dans les quartiers en difficulté. En 2009, soutenue par la dynamique Espoir Banlieues, l'agglomération développe une plateforme intercommunale d'insertion et de mobilité visant la structuration des acteurs de la mobilité. Son objectif est de rendre plus lisible et cohérente l'offre de transport à disposition des habitants.

• **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les fiches d'expérience >

• **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/Le-Grand-Lyon-La-mobilite-une-problematique-intercommunale>